



## Brèves de SCoT...

# Lettre d'information du Schéma de Cohérence territoriale du Pays de Gâtine



Etude démographique, habitat, déplacements, services et équipements,  
foncier et évaluation des Documents d'urbanisme

### Prospective territoriale



Gilles Herbach Consultant  
Cabinet Opéra

Les cabinets d'études Opéra et Ecovia ont le 25 septembre rappelé les premiers éléments contributifs du diagnostic. Ils ont sollicité les personnes présentes afin d'identifier les critères permettant d'influer sur les perspectives d'un scénario au fil de l'eau (prévisions INSEE), préfigurant les enjeux et les scénarii de développement de notre territoire.

Les 16 et 17 octobre, au sein d'ateliers géographiques plus réduits, et pour lesquels tous les élus sont invités, ces critères seront précisés, concrétisés.



**Secondigny, le 25 septembre 2012**  
**Participation d'une cinquantaine d'élus à la présentation des éléments de diagnostic actuels et des prévisions INSEE, identification des critères pouvant influencer ce scénario pour construire prochainement le scénario voulu par les élus**

### Rappel des principaux éléments du diagnostic

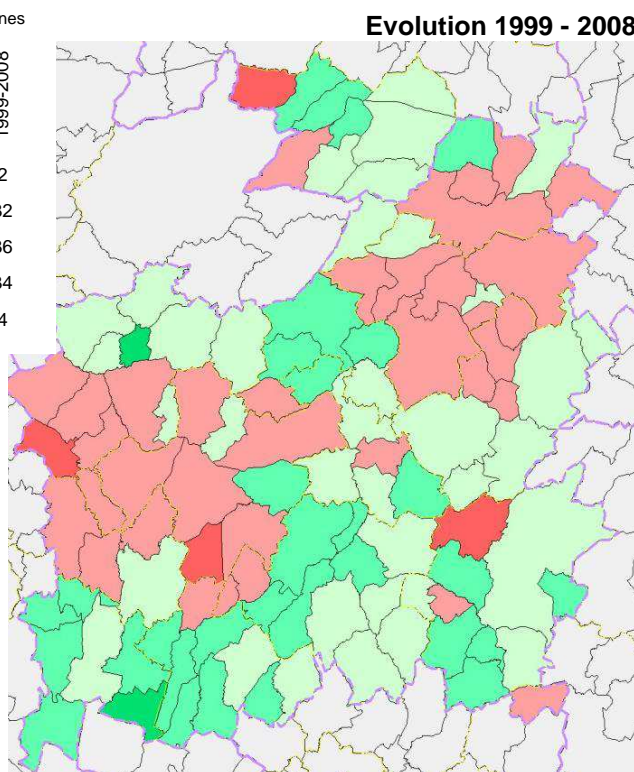
#### Le sursaut, la rupture démographique !

Si la fin des années 60 et les années 70 ont été marquées par une évolution assez générale de baisse démographique, à l'exception de Parthenay et communes environnantes, le phénomène s'est inversé au fur et à mesure des périodes précédentes pour s'accroître depuis une dizaine d'années.

Le solde démographique entre 1968 et 2008 est négatif, -3%, mais la période 1999 – 2008 connaît une progression de +4.3%.

Taux d'évolution	Nombre de communes par classe		
	1968-75	1990-99	1999-2008
0,3 à 0,77%	3	0	2
0,1 à 0,3%	2	3	32
0 à 0,1%	13	30	36
-0,1 à 0%	40	62	34
-0,3 à -0,1%	50	13	4

Près des 2/3 des communes ont un gain de population depuis le dernier recensement. Toutefois cette répartition territoriale est assez inégale. Elle profite aux communes le long des axes principaux de communication, en périphérie des agglomérations et autour de Parthenay. Lorsque des communes perdent des habitants, leur taux demeure très mesuré, principalement entre 0 à -0.1%.



### La Prospective territoriale

L'état des lieux n'est pas achevé, il est complété au fil de l'étude et nécessite aussi le retour des questionnaires grand parcellaire et services - équipements.

Nous entrons dans la phase dite de Prospective et de définition des scénarii.

L'étape suivante sera la production d'un programme pré-opérationnel.

### La prospective n'est pas la prévision

L'INSEE par exemple produit des prévisions. C'est-à-dire qu'elle construit des scénarii tendanciels, des prolongements de courbes prenant en compte des critères, principalement dans le cadre de modèles mathématiques.

La prospective, c'est la prise en compte des prévisions, mais aussi des éléments qui peuvent amplifier, modifier ou fausser ces courbes, sachant qu'il est possible d'agir sur certains, peu ou prou sur d'autres.

Il s'agit de **penser et affirmer un scénario volontariste où l'action publique, conjuguée à l'action privée permettent la construction d'une ligne d'horizon à atteindre**, soit un objectif politique, avec des paliers pour y arriver, et des outils pour entreprendre cette marche (équipements, services, etc).

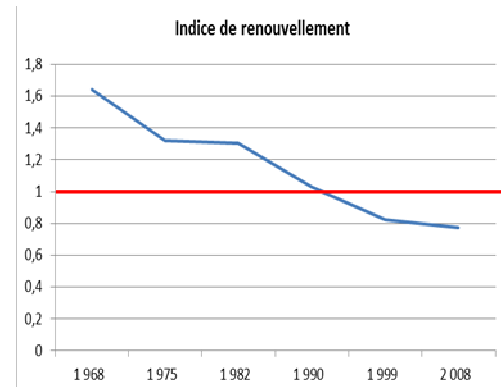
Toujours dans le rappel des éléments du diagnostic, que ce soit l'évolution démographique négative ou son maintien plus récent des périodes précédentes, il y a eu nécessité d'un fort besoin de nouveaux logements (logements vétustes abandonnés, denserement familial, familles monoparentales, etc.).

Ce phénomène s'est accru avec la période actuelle de dynamique démographique positive.

Le nombre de logements nécessaire pour couvrir la demande étant désormais de +10% pour la période censitaire.

Années	Population SCoT	Ménages	Taille moyenne des ménages	Evolutions population	Evolutions ménages
1968	87626	26403	3,32		
1975	86656	27779	3,12	-1,1%	5,2%
1982	85871	29628	2,90	-0,9%	6,7%
1990	83381	30783	2,71	-2,9%	6,7%
1999	81118	32663	2,48	-2,7%	6,1%
2008	84567	35955	2,35	4,3%	10,1%

\* A chaque ménage correspond un logement.



Toutefois, l'âge moyen de la population a augmenté.

L'indice de jeunesse, ou de renouvellement, rapport des moins de 20 ans pour les plus de 60 ans, est en deçà de 1. Désormais, pour 10 « seniors » sortant d'activité, ne rentrent à leur tour que 8 jeunes. La capacité de renouvellement et donc de dynamisme est affaiblie.

Dès lors se posent des enjeux quant à l'attractivité de notre territoire pour faire venir des jeunes, les niveaux d'équipements, de services, la nature des logements, du commerce, etc. qui leur sont adaptés et qu'il faut tenter de mettre en oeuvre. Ces questions constituent un raisonnement systémique et une dimension prospective. Commencé le 25 septembre, ce travail sera approfondi en ateliers les 16 et 17 octobre.

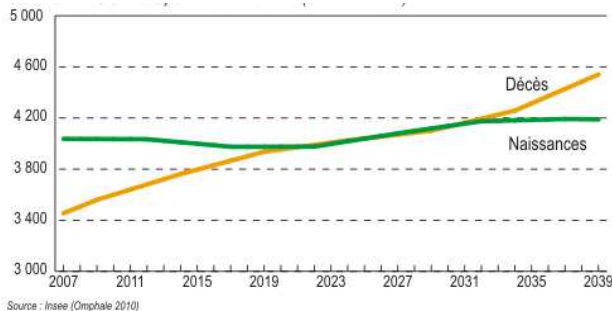
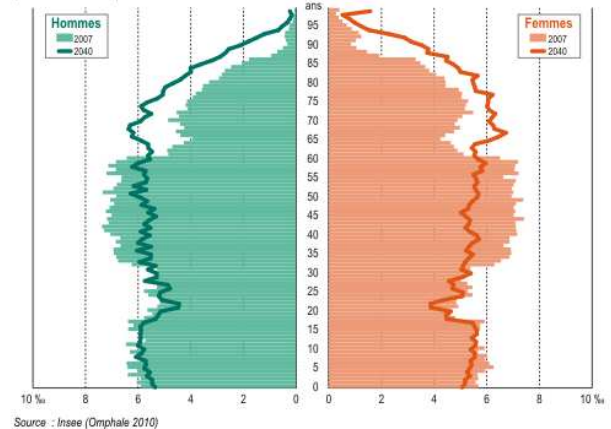
### Prévisions de l'INSEE – 2007 – 2024 – 2040

La population devrait croître dans le département des Deux-Sèvres de **0,48 % par an sur 2007-2040**. (0,66 % /an entre 1999 et 2007)

Ce ralentissement du rythme de croissance est dû aux effets conjugués des deux composantes de l'évolution démographique, naturelle et migratoire.

Entre 2007 et 2040, le taux de croissance dû au solde naturel ne serait plus que de **+0,05 %** (+0,14% / an entre 1999 et 2007) malgré un nombre de naissances qui continue d'augmenter entre 2007 et 2040 (indicateur de fécondité élevé : 2,07 e/f).

Pyramide des âges des Deux-Sèvres, scénario central 2007-2040 (illustration 13)



### Un solde migratoire stable jusqu'en 2040

Période 2007-2040 : taux du solde migratoire de **+0,43 % / an** (très légèrement inférieur à la période 1999-2007, +0,52 % /an)

Attraction de personnes de tous âges, à l'exception de la tranche 18-24 ans pour laquelle le nombre de départs dépasserait largement celui des arrivées.

La population en Gâtine selon son périmètre actuel serait de **89.000 habitants environ**.

Nombre de personnes par ménage et donc par résidence principale :

En 2008 : 2,352 – En 2024 : 2,112

Soit compte tenu de l'évolution démographique « prévisible » et du nombre de personnes par logement, un besoin entre 2014 et 2024 de **+ 7.000 résidences principales !!!**  
Dont 93% de logements individuels.

Consommation foncière actuelle en m<sup>2</sup> parcelle globale par logement (PC accordés) – moyenne sur les 10 dernières années : 2.600 m<sup>2</sup>

**Consommation foncière fondée sur la tendance actuelle : 1820 hectares pour les 10 années à venir**

## De la prévision à la prospective ou du scénario tendanciel au scénario voulu...

**Le scénario au fil de l'eau**, consistant à suivre les prévisions de l'INSEE porte quelques interrogations quant à sa réalisation, mais aussi sur une situation subie. La population vieillissante peut être une difficulté territoriale si elle n'est pas contrebalancée par une politique plus dynamique, plus ouverte, plus accueillante pour de jeunes ménages. Les seuls emplois générés par cette évolution ne seront pas forcément des ménages résidents du territoire. Il est donc nécessaire d'être volontaire, de choisir son développement dans la limite de ses moyens. C'est un débat à ouvrir...

**La consommation foncière**, un des enjeux principaux du Grenelle supposera d'être plus raisonnable en moyenne de m<sup>2</sup> par parcelle construite. Il faudra faire des choix, tenant compte de notre armature urbaine, de nos capacités à créer et entretenir des réseaux, en optimisant autant que possible des services liés à l'emploi, aux commerces, aux activités récréatives, etc.

### Prospective – 1<sup>ères</sup> réflexions le 25 septembre 2012

Après discussion, un consensus s'est rapidement établi autour de l'enjeu démographique. Le développement du Pays de Gâtine est à envisager autour de ce dernier.

Il s'agit de créer un développement solidaire, à la fois d'un point de vue spatial mais aussi générationnel.

Le scénario de développement du Pays de Gâtine devra ainsi permettre non seulement d'accueillir les différentes générations de population, mais aussi de leur donner les conditions d'un cadre de vie de qualité.

Afin d'identifier les critères permettant de mener des politiques locales et de définir une prospective, il apparaît utile de distinguer la population selon trois classes d'âges, correspondant à des besoins et des attentes différentes.

Sont proposés : Les 20 – 30 ans \_ Les 30 – 50 ans \_ Les 50 – 70 ans.

Classes d'âge / critères enjeux	20 - 30 ans	30 - 50 ans	50 - 70 ans
Transports	1	1	1
Santé		1	1
Culture (sorties Poitiers / Niort)	1	1	1
Scolaire - péri scolaire		1	
Commerces (offre globale)	1	1	1
Commerces de proximité			1
Circuits courts		1	
Formation	1		
Communication multimédias	1		
Identité bocage Gâtinais = habitat dispersé		1	
Paysage / milieux naturels et agricoles		1	1
Formes urbaines		1	
Tissu associatif -culture, environnement, etc.	1	1	1
Village retraite		1	
Foncier non bâti prix d'acquisition		1	1
Foncier bâti pour location	1	1	1

### A noter dans les agendas !

La prochaine rencontre relative au **Schéma économique et agricole** se déroulera avec la **Commission Pays de Gâtine complétée par les Présidents des Communautés de communes ou leurs délégués** probablement le **15 novembre à 20h00**. Suivra une réunion de travail avec les partenaires économiques et agricoles. Puis suite à une seconde réunion de Commission élargie, une plénière permettra de vérifier et discuter les orientations.

La prochaine rencontre relative aux **études environnementales** est fixée au **lundi 19 novembre 2012 à 14h30** (lieu prochainement communiqué). Elle aura pour objet d'approfondir les enjeux environnementaux du territoire, les prioriser, ainsi que de préciser et vérifier les continuités écologiques. Un document cadre, support de réflexion préalable à la réunion sous la forme d'une Brève sera envoyée une dizaine de jours avant.



### Les suites 16 et 17 octobre :



*Un tableau ...  
à compléter...*

*Un travail ...  
à réaliser...*

Les **élus** sont invités à participer **aux ateliers territoriaux** afin de préciser les critères, les amender, les territorialiser :

- soit le 16 octobre - 18h00 – salle des fêtes de la Peyratte pour les élus des cantons de Parthenay, Thénézay, Ménigouet et Secondigny
- soit le 16 octobre - 20h30 – salle des fêtes de St Loup pour les élus des cantons d'Airvault et de Saint-Loup
- soit le 17 octobre - 18h00 - salle du centre socioculturel de Coulonges pour les élus des cantons de Coulonges, Champdeniers, Mazières en Gâtine et Moncoutant

Les **agents des collectivités** sont invités à participer à **l'une des deux réunions suivantes**, au contenu identique, afin de leur présenter le contenu d'un SCoT, les dispositions réglementaires, les objectifs, leur rôle au sein de la démarche et d'échanger sur leur vision du territoire.

- soit le 16 octobre de 14h30 à 17h00 - salle des fêtes de la Peyratte
- soit le 17 octobre de 9h30 à 12h00 - salle des fêtes de Mazières en Gâtine

Ces deux réunions seront co-animées par les Bureaux d'études Opéra et Ecovia, ainsi que par Jean-Michel Prieur pour le Pays de Gâtine.